

SCRIME - LABRI

Bât [A37]

scime-contact@u-bordeaux.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

Comité de Pilotage du 5 juin 2019

Organisation du pilotage du SCRIME

1. Direction générale

Mission générale : gestion du personnel, du matériel, des locaux et du budget.

- Responsable du COPIL : organisation des réunions et rédaction des compte-rendus conformément à la convention avec les tutelles.
- Responsable du personnel : entretiens professionnels, suivi des carrières, des horaires et des congés.
- Responsable des locaux : gestion des besoins, entretien, sécurité, organisation et installation des lieux et des équipements, accès aux artistes et non permanents.
- Responsable du matériel : entretien, politique d'équipement, politique de prêt.
- Responsable du budget : établissement du budget prévisionnel avec les directions scientifique et artistique, suivi du budget, contrôle des dépenses.
- Responsable des demandes de subventions : établissement des dossiers de demande de subvention, rapports d'activité annuels.
- Responsable des utilisateurs et des partenariats : conventions d'accueil et de collaboration.
- Pilotage du COSAE : organisation des réunions et rédaction des compte-rendus.

2. Coordination scientifique

- Définition de la politique scientifique du SCRIME
- Stratégie de publication scientifique, pilotage de conférences, séminaires, invitations.
- Stratégie d'équipement en matériel de recherche scientifique pour la réalisation des projets du SCRIME.
- Pilotage scientifique des actions de rayonnement, de sensibilisation grand public, et des actions pédagogiques, création d'enseignements dans les établissements partenaires.
- Pilotage du COSAE restreint aux scientifiques : organisation des réunions et rédaction des compte-rendus.
- Rédaction du rapport d'activités scientifiques.
- Représentation de la structure auprès des tutelles, partenaires et réseaux culturels et scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.

3. Coordination artistique

- Contribution à la définition de la politique artistique du SCRIME.
- Stratégie de production des œuvres, pilotage de concerts, politique de commandes artistiques, suivi artistique des résidences de créations,
- Pilotage artistique des actions de rayonnement, sensibilisation du grand public, et actions pédagogiques.

- En lien avec la direction générale, contribution à l'élaboration du budget.
- Contribution à la définition de la politique de communication.
- Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.
- Coordination des activités artistiques du COSAE, pilotage de rencontres des artistes participants aux actions du SCRIME, rédaction des compte-rendus en lien avec les activités artistiques du COSAE.
- Rédaction du rapport d'activités artistiques.
- Représentation de la structure auprès des tutelles, partenaires et réseaux culturels et scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.

4. Conseiller Art et Science

Mission générale : conseils concernant les aspects art, science et technologie des projets du SCRIME qu'ils soient scientifiques ou artistiques, ou pédagogiques, et contribution à la stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.

5. Comité Scientifique et Artistique Élargi

Les missions du COSA sont les suivantes :

- Sélection des projets A&S, cadrage scientifique, artistique et logistique des résidences, suivi et évaluation des projets en cours.
- Stratégie d'équipement en matériel de recherche scientifique et de création artistique pour la réalisation des projets du SCRIME.
- Veille appels à projets, veille technologique, constitution de réseaux d'acteurs partenaires du SCRIME.
- Définition des actions de rayonnement, sensibilisation grand public et des actions pédagogiques.
- Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.
- Participation à l'élaboration des rapports d'activité et des dossiers de demande de subvention.

6. Constitution du COSA élargi

Le conseil scientifique et artistique élargi est constitué des scientifiques et des artistes participant aux activités scientifiques artistiques.

- Yacine Amarouchène
- Alain Bonardi
- Jean-Marie Colin
- Jean-Louis Di Santo,
- Patrice Dugornay,
- François-Xavier Féron,
- Hugues Genevois,
- Philippe Guillem,
- Pierre Hanna,
- Christophe Havel,
- Pierrick Legrand,
- Sylvain Marchand,
- Edgar Nicouleau,
- Jean-Michel Rivet,
- Matthias Robine,
- Jean-Luc Rouas,
- Catherine Semal,
- Laurent Soulié,
- Pierre-Henri Vulliard

Réunions du COSAE :

Le COSAE se réunit deux fois l'an en formation plénière sur convocation de la direction ou du coordinateur A&S.

- à l'automne : présentation des projets, événements, enseignements, allocation de ressources, budget prévisionnel.
- au printemps : suivi et bilan des projets, des événements, des enseignements, point budgétaire et perspectives pour l'année suivante.

Des réunions en formations restreintes auront lieu pour travailler sur des aspects plus focalisés, par exemple pédagogique, événements, scientifique, artistique etc.